



## Procès -verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association "Les Amis du Port-Blanc" du 19 février 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le 19 février à 17 h, les membres de l'association "Les amis du Port-Blanc" à jour de cotisation, se sont réunis salle du Seniz sur convocation du conseil d'administration en date du 6 février 2022.

L'assemblée est présidée par Françoise Magnier, présidente et le secrétariat est assuré par Yvon Le Mouhaër, secrétaire-webmestre de l'association.

### Ordre du jour :

- rapport moral et rapport financier
- Fête des voisins
- Stop en Baden
- présentation du rapport du groupe de travail "Circulation et stationnement à Port-Blanc"
- Questions diverses

\*  
\*                      \*

La présidente souhaite la bienvenue et remercie M. Eveno, maire de Baden de sa présence.

\*  
\*                      \*

### Rapport moral

**L'année 2021 aura été une "petite" année** ; d'abord au sens propre, parce que nous avons tenu notre dernière assemblée générale ordinaire à la fin du mois de juin dernier, en raison des restrictions sanitaires. Nous n'avons donc à présenter qu'un peu plus de 7 mois d'activité.

Ensuite parce que la vie n'a pas encore repris son cours normal. On a donc peu agi, même si les choses ont suivi leur cours :

. Nous avons tenu 5 conseils d'administration (dont un assez frisque, et nous remercions le restaurant Le Ricochet qui nous a prêté sa terrasse) et envoyé quelques lettres d'info,

. Nous avons retiré, pour la saison estivale, puis réinstallé un peu tard, il est vrai, les bacs à marée, trois d'entre eux étant fabriqués par les services techniques de la commune,

. Nous avons -encore trop peu - participé à la lutte contre les baccharis,

. Nous avons fait connaître notre désaccord avec le projet de la Compagnie des Ports du Morbihan d'installation de lieux de restauration éphémères sur l'esplanade de Port-Blanc. Ce projet semble aujourd'hui abandonné, peut-être parce qu'on a fait connaître notre désaccord mais aussi parce que la Compagnie, qui avait lancé un appel d'offres, n'a pas trouvé preneur. Monsieur le maire nous indique qu'à sa connaissance, ce projet n'est plus d'actualité. Nous devons cependant rester vigilants.

. Nous avons réuni un groupe de travail sur la circulation et le stationnement à Port-Blanc comme c'était prévu par la dernière AG et celui-ci a rendu son rapport qui sera présenté au cours de la réunion.

. En revanche, nous n'avons pas encore mis en place le système Stop en Baden. Il est vrai que ce dispositif aura plus de chances de succès lorsque les inquiétudes liées à la pandémie seront atténuées. Mais nous avons pris du retard.

### **Il faut se tourner vers l'année qui vient pour que nos activités reprennent.**

Nos projets sont les suivants :

. Nous allons essayer de donner le plus de retentissement possible au rapport sur la circulation et le stationnement à Port-Blanc afin que les préconisations qui y figurent soient concrétisées. Nous allons prendre contact avec les divers institutions et interlocuteurs concernés pour présenter et défendre nos propositions (PNR, GMVA, département 56, commune de Baden et de l'Île aux Moines, CPM, Izenah pour l'essentiel). Le rapport sera également communiqué à la presse.

. Nous sommes associés à la fête des voisins qui doit se dérouler le 28 mai prochain à Port-Blanc (voir ci-après).

. Nous lançons au printemps le projet Stop en Baden (voir également ci-après).

. Nous devons accroître notre participation à la lutte contre le baccharis. Ce travail assez ingrat était organisé par Michel Soula que nombre d'entre nous ont rencontré, mais qui est reparti dans son Aquitaine. Michel Borne, qui est membre de l'APB, mais qui n'a pu venir aujourd'hui, a repris le flambeau. C'est un travail difficile qui concerne de nombreuses zones de la commune de Baden et qui suppose une organisation assez fine (saison, marée, météo, etc). Les rendez-vous sont donnés par mail, le matériel (sel marin, baccharraches) est fourni. Des membres de notre association y ont participé, tant pour ce qui concerne Port-Blanc, que d'autres zones limitrophes. Mais notre participation reste assez faible. Nous essaierons d'élaborer une liste de volontaires plus importante.

. Nous continuerons à lutter contre les déchets grâce aux bacs à marée (ils ont fait des petits à Arradon...).

. Nous resterons vigilants sur l'aménagement des abords de la base nautique. Nous avons appelé l'attention de GMVA sur la nécessité de racler le sol de l'ancienne base qui est intégralement tapissé d'un réseau de nids d'abeille en plastique destiné à retenir la terre. Or, désormais, la pluie lessive le sol et la structure se défait, se délite et part à la mer. Nous avons également rappelé la nécessité de purger la petite décharge sauvage, ce que le commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique avait pris soin de noter dans son rapport. Nous n'avons pas de réponse à ce jour.

. Nous devons également rester vigilants sur les projets de réaménagement des installations portuaires à terre. Monsieur le maire nous indique toutefois que le projet de la CPM est assez modeste. Il s'agit simplement, outre de rénover les bâtiments existants, de reprendre le mobilier urbain, de redessiner les circuits de circulation, et d'allonger un peu la construction au bout de l'esplanade, vers la mer -de 20 m<sup>2</sup> -, pour permettre d'agrandir les locaux qui seront destinés à la

SNSM et au SDIS 56 (pompiers). Ces locaux, désormais mutualisés, offriront un peu plus de confort tant pour les personnels de ces services, notamment lorsqu'ils reviennent d'intervention, que pour les personnes secourues ramenées à Port-Blanc.

. Nous tenterons de formuler plus nettement les idées un peu floues d'action en faveur de la protection de la biodiversité

. Contrairement à l'an dernier, nous tiendrons un apéro-info au milieu de l'été, comme les autres années, pour vous tenir informés de nos actions.

### Débat

. **Prairie de Toulindac.** Plusieurs personnes, notamment Christine Morvan, appellent l'attention de l'association sur la nécessité de rester vigilant quant à l'entretien de la prairie : le fauchage doit être fait et au bon moment afin que le site reste entretenu. Par ailleurs plusieurs personnes font part de leur incompréhension face à l'interdiction d'accès à cette prairie, même pour les piétons, qui doit intervenir à la fin des travaux. Un débat s'engage sur cette question et il est mentionné que cette interdiction résulte d'une prise de position de l'association des Amis des Chemins de ronde qui souhaite en faire une sorte de réserve pour la biodiversité. Or, à part son classement en Nds au PLU de la commune, il n'y a, semble-t-il, pas de protection particulière sur cette zone.

L'assemblée générale **vote donc, à l'unanimité, le vœu que cette prairie reste accessible aux piétons**, sans aucun aménagement, pour la promenade et des activités légères telles que le cerf-volant.

. **Le petit bois du carrefour** de la route de Toulindac et de la route de Port Jakez : les riverains demandent que cet emplacement soit nettoyé (que les broussailles soient enlevées). Monsieur le maire s'engage à en faire la demande à GMVA.

. Frédéric Denerolle rappelle qu'il avait lancé l'idée de coordonner la **lutte contre les chenilles processionnaires**. Il précise qu'il faudrait connaître le résultat des actions que la commune a engagées. Il devient nécessaire de relancer cette idée. A raison de son caractère très urticant, cet insecte est en effet particulièrement dangereux tant pour les personnes que pour les animaux. On valide donc l'idée d'un inventaire des arbres vulnérables (qui pourra être lancé avec l'opération de porte-à-porte dont il est question ci-après) afin de saisir les propriétaires concernés et de les inciter à les traiter. Il paraît ainsi possible de parvenir à limiter fortement l'infestation de la zone de Port-Blanc.

**Le rapport moral est voté à l'unanimité.**

\*

\*

\*

## Rapport financier

Association "LES AMIS DU PORT BLANC"			
2054	Livret Bleu au 31 Décembre 2020		2610,66
	Intérêts 2020		13,05
	Apport 2020		0,00
	Livret Bleu au 31 Décembre 2021		2623,71
CHARGES CPTÉ 540 43		PRODUITS	
60	Achats	0,00	Transfert de compte
6161	Assurance multirisque	90,82	7422 Subvention départementale
6162	Autres assurances	0,00	7423 Subvention régionale
6181	Documentation générale	0,00	7425 Subvention autres collectivités
6186	Frais colloques séminaires conférence	0,00	<b>74 SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>
<b>61</b>	<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	<b>90,82</b>	7511 Adhésions Chèques
6231	Abonnement au site OVH	23,98	Adhésions liquides
6233	Transfert sur livret	0,00	7539 Soldes espèces versées en compte
6251	Déplacements	0,00	<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>
6257	Réunions	0,00	7621 Revenu des valeurs mobilières
6261	Frais postaux	0,00	7681 Autres produits financiers
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>23,98</b>	<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>114,80</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
			<b>290,00</b>
		solde bancaire au 31 décembre 2020	988,85
		RESULTAT Annuel	175,20
		solde bancaire au 31 décembre 2021	1164,05
		Livret Bleu au 31 Décembre 2021	2623,71
		<b>Total Trésorerie au 31 Décembre 2021</b>	<b>3787,76</b>

**Le rapport financier est voté à l'unanimité.**

\*  
\*      \*

## Fête des voisins

Cette année... pas de Semaine du Golfe !

Par ailleurs, les restrictions sanitaires ont eu pour effet de priver certaines de nos associations de leurs activités habituelles ce qui a eu pour double effet de réduire les relations entre nous et de tarir en partie les ressources. Autour de la SNSM, avec le Comté des fêtes, l'Union des usagers du port de Port-Blanc (2U2PB), le Bagad de Baden, Korollerion, Typlat de Larmor Baden ... on organise une fête des voisins le samedi 28 mai prochain (week-end de l'Ascension), en après midi et soirée avec des animations-ateliers, un apéro, un dîner, une buvette et un fest-noz, le tout sur l'esplanade de Port-Blanc. Le terme de "fête des voisins" n'est toutefois ni approprié, ni définitif. Mais l'idée est bien de réunir ceux qui veulent, et en particulier les habitants de Port-Blanc, autour de la SNSM, et des autres associations du lieu.

Il faut que la population de Port-Blanc y participe massivement : ce sera un moyen de re-faire connaissance entre nous et avec les nombreux nouveaux résidents de notre village et de l'ensemble de Baden, de gagner un peu de sous pour de nobles causes et d'une façon plus générale, de faire la fête ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps.

## **Mais nous aurons besoin de votre aide.**

Deux choses à retenir :

. Nous devons faire une opération de porte à porte pour distribuer des flyers, et présenter la fête et ses objectifs. Nous aurons également la charge de gérer les parkings, ce qui est notre spécialité ! (encore que nous espérons que les voisins viendront avec des moyens de transport plus doux)

. Comme c'est la première édition du genre, nous n'avons pas de repères de fréquentation. Il faudrait que vous nous disiez si vous comptez venir. Ce n'est pas une inscription, juste une indication. Et on ne maîtrise pas la météo ! On vous adressera un mail en vous demandant de faire connaître votre décision. Je vous demande d'y répondre.

## **Stop en Baden**

On a une première esquisse de panneau, aux couleurs de l'association (Armand Joly) Nous ferons fabriquer et nous financerons ces panneaux. En revanche, nous avons besoin de l'aide de la commune pour les poteaux et pour les installer. On va faire éditer un petit document qu'on distribuera aux habitants de Port-Blanc à l'occasion de notre opération de porte à porte pour la fête des voisins. Le succès d'une opération de ce genre suppose qu'on communique beaucoup pour inciter les gens à se lancer, soit comme chauffeur, soit comme passager. Monsieur le maire demande que la commune de Baden soit mentionnée sur le panneau. Ce qui sera fait.

## **Rapport du groupe de travail "Circulation et stationnement à Port-Blanc"**

La présidente et Marie-Claire Le Mellec présentent les grandes lignes du rapport issu des travaux du groupe qui s'est réuni au cours du dernier trimestre 2021. **Le rapport est disponible sur le site de l'association** et chacun est invité à le lire et à y apporter ses idées ou des précisions. Nous aurons l'occasion d'en parler probablement au cours de l'apéro-info. Nous allons le présenter aux divers intervenants concernés (voir ci-dessus).

Un débat s'engage notamment sur le statut du P6, et sur la persistance d'un éclairage gênant pendant la nuit, malgré la baisse d'intensité dont la CPM a fait part.

Monsieur le maire précise que la CPM a d'ores et déjà prévu d'installer des panneaux lumineux à l'entrée des parkings, et des panneaux indicateurs de plus grande taille. Un comptage des véhicules est également prévu sur le site lui-même.

Il rappelle également que depuis déjà trois mois le car scolaire ne descend plus jusqu'à l'embarcadère. Il ajoute qu'il ne créera pas d'autres parkings et que le P5 restera "sauvage". Enfin, il nous informe qu'avec l'Ile aux Moines et GMVA, il est prévu que la CPM recrute un ASVP pour gérer les flux à Port-Blanc, qui sera placé sous l'autorité du maire de Baden.

Par ailleurs Monsieur le maire informe l'assemblée que la piste cyclable jusqu'aux 4 Chemins sera mise en chantier et que sa livraison est prévue pour la Semaine du Golfe 2023. Elle sera équipée de potelets tout le long, ce qui réglera le problème du stationnement anarchique, au moins le long de la route départementale.

## Questions diverses

. Yves BEGO fait état des nuisances qu'il doit supporter du fait des habitants de la résidence Odalys dont il est voisin. Certaines peuvent être réduites (enfouissement des bacs à ordures et bacs à verre comme sur le port, par exemple ?), d'autres semblent plus difficiles à réduire (cris des enfants qui jouent à la piscine, intrusions d'animaux, vols dans le jardin...). L'installation d'une clôture semble le meilleur moyen de réduire les nuisances. L'association peut s'engager à son côté pour le soutenir auprès d'Odalys.

. Maurice Nicolazic proteste contre le fait que le lotissement de Mané Moustran interdit désormais l'accès au chemin côtier depuis la route départementale. Un débat s'engage duquel il ressort que l'association syndicale était en droit de fermer ces accès. L'association précise néanmoins que si les copropriétaires envisageaient un aménagement, même limité, des conditions de fermeture afin de permettre le passage des piétons, celui-ci serait très apprécié par les habitants de Port-Blanc.

La réunion se termine par le pot de l'amitié (on peut boire debout depuis 3 jours!)

-----